

19 NOVEMBRE 20h

**RACISMES CONTRE SPORT
ENGRENAGES ET RESISTANCES**

AVANT PREMIERE AU CINEMA CEZANNE : « VICTOR YOUNG PEREZ »

A l'occasion de la sortie du film VICTOR "YOUNG" PEREZ de Jacques Ouaniche, la Fondation du Camp des Milles- Mémoire et Education et le Cinéma Cézanne organisent une

AVANT-PREMIERE le 19 novembre à 20h au Cinéma Cézanne à Aix-en-Provence.

Après la projection, **Alain Chouraqui**, Président de la Fondation du Camp des Milles, directeur de recherche au CNRS, animera une discussion en présence de **Serge Pautot**, (Président de la ligue Nationale de Boxe professionnelle) et de **Robert Mizrahi** (enfant caché durant la Seconde guerre mondiale et ancien président de Yad Vashem France).

Les dérives racistes ou antisémites sont autour de nous : les valeurs du sport ne devraient-elles pas le mettre à l'abri de ce fléau et au contraire aider à lutter contre celui-ci ?

Synopsis du film :

Victor Young Perez, 136 combats, 91 victoires dont 27 par KO, Champion du monde des poids mouches, est sur le ring. Auschwitz, 1944, en face de lui Kurtz, le soldat allemand : 20 centimètres et 20 kilos de plus que lui. Epuisé mais encouragé par son frère, déporté lui aussi, et par des milliers de regards muets, ce petit juif arabe tiendra tête durant quinze rounds.

Le nombre de places étant limité, Il est recommandé de réserver au plus tôt.

Réservation, informations et tarifs : <http://www.lescineasaixois.com/evenement/victor-young-perez>

Cette avant-première s'inscrit dans le cadre du développement des activités culturelles de la Fondation du Camp des Milles depuis l'ouverture du Site-Mémorial il y a un an.

Comme pour ses activités pédagogiques, le recours à l'ensemble des arts et spectacles correspond à une volonté de s'appuyer sur les sciences humaines comme sur la sensibilité artistique pour aider à comprendre l'histoire et les mécanismes humains qui peuvent conduire du racisme aux génocides ainsi que ceux qui permettent d'y résister. C'est aussi un hommage aux nombreux artistes internés au camp des Milles et pour certains assassinés ensuite à Auschwitz.

Contacts Presse :

ODILE BOYER

odile.boyer@campdesmilles.org
+33 (0) 6 13 24 24 25 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

DINESH TEELUCK

dinesh.teeluck@campdesmilles.org
+33 (0) 6 78 99 74 63 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

Rappelons que le Camp des Milles est le seul grand camp français d'internement et de déportation encore intact et accessible au public. Il vit passer 10 000 internés de 38 nationalités dont de nombreux artistes et intellectuels comme Max Ernst ou Hans Bellmer, des hommes politiques, des journalistes... Son histoire témoigne des intolérances successives, xénophobe, idéologique et antisémite qui conduisirent à la déportation de plus de 2 000 hommes, femmes et enfants juifs depuis le Camp des Milles vers le camp d'extermination d'Auschwitz via Drancy .

Ils faisaient partie des 10 000 juifs de la zone dite "libre" qui, avant même l'occupation de cette zone, ont été livrés aux nazis par le gouvernement de Vichy, puis assassinés dans le cadre de la "Solution finale"

L'ambition du Site-Mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le camp des Milles et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes du racisme, de l'antisémitisme, de l'intolérance et du fanatisme. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire.

www.campdesmilles.org

Les expositions permanentes du Site-Mémorial sont organisées sur 15 000m² de bâti et 7 ha, selon le parcours muséographique suivant :

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacé dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le **Volet réflexif** présente, pour la première fois sur un lieu de mémoire, des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur la responsabilité de chacun dans une « montée des périls ».

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes », mur présentant la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi visiter l'**exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11000 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. **Entrée libre.**

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés. **Entrée libre.**

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation. **Accès libre.**

Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Communauté du Pays d'Aix, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Communauté Urbaine de Marseille, la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecureuil, France Télécom, Axa, la SNCF et le Groupe Alteor.